

# Merci à nos généreux commanditaires et partenaires financiers



**Municipalité d'Authier**  
597, avenue Principale,  
Authier, Québec, J0Z1C0  
Tel: (819) 782-3093  
Courriel: [direction@municipaliteauthier.ca](mailto:direction@municipaliteauthier.ca)

Club de l'Âge d'or  
Madame Lilianne Auger,  
présidente

Théâtre d'été « La vieille grange »

**Sébastien Proulx, dir. gén.**  
C 819 301-3089  
[s.proulx@proulxgenese.com](mailto:s.proulx@proulxgenese.com)

**Opérations (Authier)**  
**819 782-3162**  
Licence RBQ :  
1202-8973-33

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**  
375, chemin des Sables, Authier (Qc) J0Z 1C0 Téléc. : 819 782-4085  
**DÉNEIGEMENT - NIVELAGE - EXCAVATION - TRANSPORT DE GRAVIER**

**Municipalité d'Authier—Comité Bellefeuille**  
597-A, avenue Principale, Authier, Québec, J0Z 1C0  
Tél: (819) 782-3297  
Courriel: [comite.bellefeuille@municipaliteauthier.ca](mailto:comite.bellefeuille@municipaliteauthier.ca)

Un journal qui vous ressemble, pour vous, par vous!



Suivez nous sur Facebook  
Site internet : [authier.ao.ca](http://authier.ao.ca)

Édition printemps 2025

Mot  
du maire

Dossiers importants

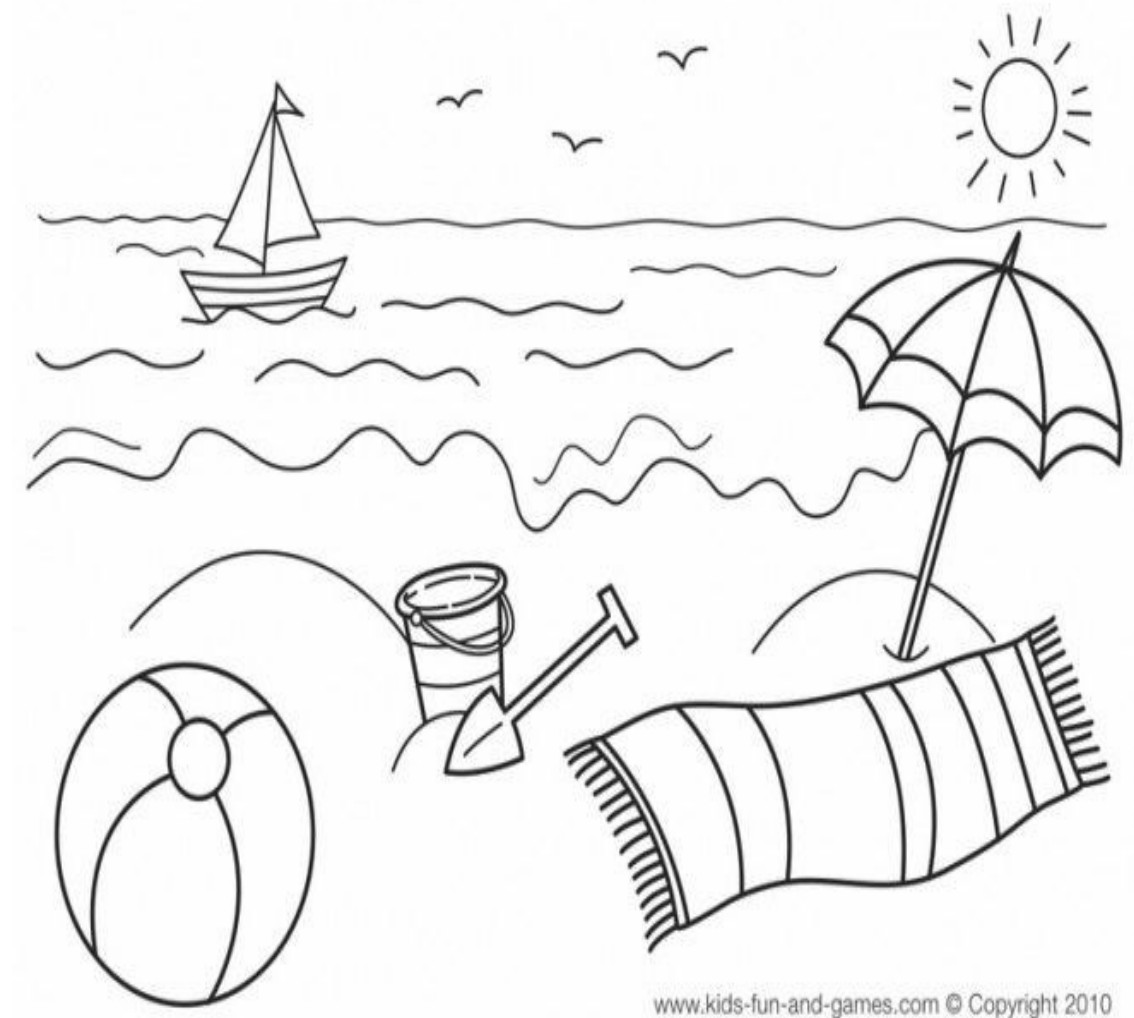
Musée du rang 2  
Nouvelle exposition

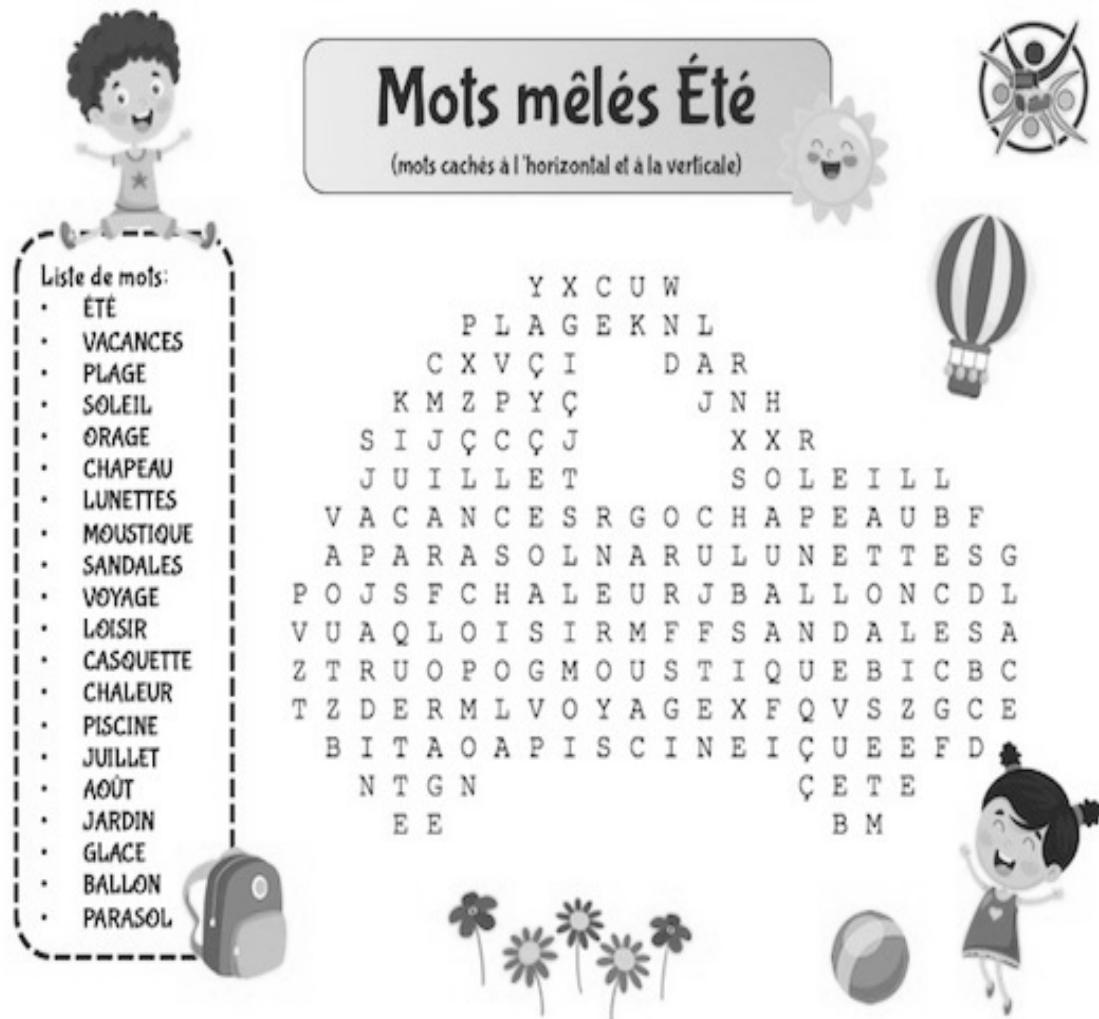


Nous attendons vos images de nos paysages pour garnir notre page couverture ! Envoyez-nous vos photos par courriel au : [adjointe@municipaliteauthier.ca](mailto:adjointe@municipaliteauthier.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                 |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Rapport du maire _____                                                                          | pages 3-4     |
| Mot de la directrice générale _____                                                             | page 5        |
| Ça sent l’été _____                                                                             | page 6        |
| Qu’est-ce qui se passe chez nous! _____                                                         | page 7        |
| Dossiers importants _____                                                                       | pages 8-9     |
| Bonne nouvelle: Le cœur vivant d’Authier _____                                                  | page 10       |
| Prévention des feux de forêt: Protégeons nos forêts, notre avenir. _____                        | page 11       |
| Musée école du rang 2 _____                                                                     | page 12       |
| Théâtre d’été: « La vieille grange » _____                                                      | page 13       |
| Comité Bellefeuille _____                                                                       | page 14       |
| Présence des amphibiens et des reptiles en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie! _____           | page 15       |
| Informations importantes de la MRC d’Abitibi-Ouest _____                                        | Pages 16 à 19 |
| Sécurité des piscines: ce que dit le règlement _____                                            | page 20       |
| Programme de remboursement des frais supplémentaires d’inscription pour les non-résidents _____ | page 24       |
| Collecte et transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC _____                | page 22-23    |
| Autogestion des soins _____                                                                     | page 24       |
| Muffins moelleux aux bluets sauvages _____                                                      | page 25       |
| Mots mêlés d’été _____                                                                          | page 26       |
| Coloriage _____                                                                                 | page 27       |
| Commanditaires _____                                                                            | page 28       |





## MOT DU MAIRE

Authierois, Authierois,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous tous pour vous informer des différents dossiers qui sont traités par votre conseil municipal. Prochainement, toute la réglementation concernant l'urbanisme sera en fonction. Cette nouvelle réglementation vient encadrer toute les normes de construction, de zonage, d'émission des permis, et bien d'autres éléments. L'urbanisme se doit aussi de respecter toute les lois et règlements émis par les gouvernements de même qu'il doit cadrer dans le schéma de la MRC. Nous sommes fiers du travail accompli par le comité formé de citoyens et d'élus afin que cette nouvelle réglementation réponde adéquatement à nos besoins. Vous pourrez consulter ce dossier sur le site WEB de la municipalité une fois le tout approuvé par la MRC.

Les dernières semaines ont été difficiles avec les nombreux feux de forêt qui ont ravagé l'ouest de notre pays. Heureusement pour nous, le Québec a été épargné de ces tragédies. Le Conseil municipal insiste beaucoup sur la propreté des propriétés et avec raison. Il appert que l'accumulation de débris de toutes sortes autour des résidences et des bâtiments adjacents accroît les risques d'incendies à cause des étincelles qui sont poussées par les vents. Lorsqu'il y a accumulation de carcasses de véhicule moteur, le carburant et les huiles qu'ils contiennent augmentent grandement les risques d'incendies. Ces informations viennent confirmer nos interventions afin de sensibiliser la population sur les encombrants. L'accumulation d'encombrants est un risque d'incendie pour votre propriété et peut engendrer, en situation de sécheresse, un risque d'incendie pour toute la communauté.

Le 9 juin dernier avait lieu le lancement de la saison touristique de l'Abitibi-Ouest au Musée de l'École du Rang 2 d'Authier. Une trentaine de personnes étaient présentes à ce lancement. Ce fut l'occasion de dévoiler le nouveau concept qui encadrera les visites à l'École du rang 2. Je vous invite fortement à venir visiter votre Musée qui est un petit bijou pour notre municipalité. J'en profite aussi pour remercier le Ministère de la culture et des communications pour son soutien financier au fonctionnement du Musée de même que la MRC pour son apport financier pour les différents projets. Je tiens aussi à féliciter la directrice du Musée, Madame Rachel Barbe, pour son implication, sa vision et sa gestion du Musée de même que les membres du Conseil d'administration pour leur soutien et leur saine gestion. Le Musée de l'École du Rang 2 qui a plus de 40 ans d'existence a le vent dans les voiles et ce n'est que le début.

Plusieurs citoyens se plaignent de l'état des rues dans le village et avec raison. Comme je l'ai expliqué à quelques uns, tant que l'assainissement des eaux (projet égout) n'est pas réalisé, il n'est pas possible de refaire l'asphalte présentement car celle-ci sera enlevée lorsque les canalisations seront installées dans les rues. Aussi aux abords de la route 111, qui traverse le village, le Ministère des Transports a une emprise faisant en sorte que la municipalité ne peut effectuer aucuns travaux sur cette emprise. Ce même ministère attend la réalisation du projet pour apporter les correctifs aux cahots et bosses qui se retrouvent sur leur emprise. Nous tentons, avec les moyens et les ressources que nous possédons, à corriger tant bien que mal, ce qui nous concerne mais ce n'est que temporaire. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

La « Fête des voisins » a eu lieu le 7 juin dernier. Une cinquantaine de personnes sont venues participer à cette activité soit, pour les enfants dans les jeux gonflables, jouer aux cartes, visiter le local et l'exposition du Club d'artisanat et enfin pour le souper spaghetti. La météo étant de notre côté, ce fût un succès. Un grand merci aux citoyens, employés et élus(es) qui se sont impliqués pour la réussite de cette Fête.

En terminant, je vous souhaite un très bel été! Profitez bien de toutes les rencontres familiales ainsi que les différentes activités touristiques en Abitibi-Ouest et en région.

Soyez prudent dans toutes les activités que vous entreprendrez et respecter les interdictions de feu selon l'indice d'inflammabilité en vigueur.

Bon été!

Yvon Gagné maire



## Muffins moelleux aux bleuets sauvages

### Un fruit d'ici, une douceur de saison

Chaque été, les bleuets sauvages tapissent nos forêts et nos champs en Abitibi, offrant à la fois une activité familiale et un délice naturel. Ces petites baies bleues, cueillies à la main avec soin, sont riches en saveurs et souvenirs.

Pour mettre en valeur ce trésor local, quoi de mieux qu'un classique de nos tables: le muffin aux bleuets moelleux, et parfumé. Parfait pour le déjeuner ou la collation, il célèbre à chaque bouchée l'abondance estivale de notre région.

Voici maintenant une recette toute simple pour savourer les bleuets d'ici, directement sortis du four : les incontournables muffins aux bleuets !



#### Ingrédients:

- 1 1/2 tasse de farine.
- 1 1/2 tasse de sucre.
- 2 C `thé de poudre à pâte.
- 1/2 tasse de lait.
- 1/4 tasse d'huile végétale.
- 1 œuf
- 1 tasse de bleuets sauvages frais

#### Préparations:

- ⇒ Préchauffer le four à 375°F.
- ⇒ Mélanger les ingrédients secs, puis ajouter les liquides.
- ⇒ Incorporez doucement les bleuets.
- ⇒ Cuire environ 20-25 minutes dans des moules à muffins.



Série  
de **six**  
ateliers  
gratuits

(2 ½ heures par  
semaine pendant  
6 semaines)

L'ABC de l'Autogestion des soins est un programme où vous apprendrez à prendre en charge votre santé, à mieux gérer vos émotions ainsi que vos activités de la vie quotidienne. Que vous souffriez de diabète, de maladies cardiaques, de Parkinson, de fibromyalgie, de dépression ou de toute autre condition chronique, la série d'ateliers *Vivre en santé avec une maladie chronique* s'adresse aux adultes de tout âge et à leurs proches. Vous développerez des nouvelles habiletés et de nouveaux outils pour vous aider.

#### Séance 1

- Le lien entre le corps et l'esprit – la technique de la distraction;
- Dormir d'un sommeil réparateur;
- Éléments d'un plan d'action;
- Formuler des plans d'action.

#### Séance 2

- Gestion des émotions difficiles;
- Introduction à l'activité physique et à l'exercice;
- Prévention des chutes et amélioration de son équilibre.

#### Séance 3

- Prendre des décisions;
- Gestion de la douleur et de la fatigue;
- Exercices d'endurance;
- Relaxation.

#### Séance 4

- Alimentation saine;
- Mieux respirer;
- La communication;
- La résolution de problèmes.

#### Séance 5

- Les médicaments;
- Prendre des décisions éclairées en matière de traitement;
- La gestion de l'état dépressif;
- La pensée positive.

#### Séance 6

- Travailler en collaboration avec votre professionnel de la santé et le système de soins de santé;
- Gestion de votre poids;
- Rétrospectives et planification de l'avenir.

Pour vous inscrire à cette série d'ateliers ou pour vous renseigner sur le programme, contactez le coordonnateur de votre secteur :

Secteur Abitibi (Amos)

Secteur Abitibi-Ouest

Caroline Gauthier  
819-333-2311 poste 52231  
Mario-Pier Cossette  
819-333-2311 poste 52289

Secteur Rouyn-Noranda

Secteur Témiscamingue

Secteur Vallée-de-l'Or



C 2022-101 | V02 - Janvier 2023

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec

Bonjour à tous !

L'année 2025 est une année d'élection générale dans toutes les municipalités du Québec. Le conseil d'une municipalité est constitué de 6 conseillers et conseillères, et d'un maire. Ces personnes siègent au moins une fois par mois pour prendre les décisions municipales. Décisions qui sont ensuite mises en application par les employés municipaux.

À tous les 4 ans, des élections générales ont lieu. Les conseillers actuels qui souhaitent poursuivre leur implication doivent déposer à nouveau leur candidature, et les personnes intéressées peuvent elles aussi, venir déposer leur candidature. Si plus d'une personne dépose sa candidature à un même siège, c'est à ce moment qu'il y a des élections. Les personnes aptes à voter doivent venir se prononcer sur la personne qu'ils souhaitent à ce poste.

Si vous souhaitez vous impliquer dans les décisions de la municipalité d'Authier, il sera temps à l'automne 2025 de vous manifester. Vous pouvez vous informer directement au bureau municipal ou vous pouvez visiter le site [Quebec.ca](http://Quebec.ca) pour plus d'informations.

Durant l'été, le bureau municipal restera ouvert malgré les périodes de vacances des employés. Vous pouvez donc nous contacter si nécessaire.

Sur ce, je vous souhaite un bel été rempli de rires et de petits moments de bonheur.

Rachel Barbe

*Rachel Barbe*





## Ça sent l'été

L'été à Authier: une saison pour se retrouver.

Enfin, le soleil est de retour, et avec lui, la vie reprend pleinement dans notre beau village d'Authier.

Terrasses fleuries, rires d'enfants, balades en nature et activités communautaires. L'été est une invitation à sortir, à se rencontrer et à profiter de chaque instant.

Les journées s'allongent, les idées bourgeonnent, et notre communauté continue d'avancer, un pas à la fois, sous un ciel ensoleillé.

Que cette saison soit pour tous un moment de détente, de découvertes et de fierté collective.

Bel été à tous les Authiérois et les Authiéroises!

Rim Souaied  
Chargée de projets

### Inspectrice à la gestion des matières résiduelles

En décembre dernier, madame Nathalie Soucy a été embauchée à titre d'inspectrice à la gestion des matières résiduelles.

Elle aura, entre autres, pour mandat :

- ✓ Effectuer des inspections et des enquêtes de toute nature concernant la gestion des matières résiduelles, la bonne marche et la sécurité des collectes;
- ✓ Effectuer le suivi et la qualité du service ainsi que la qualité du tri à la source par les citoyens;
- ✓ Veiller à l'application des méthodes et des normes liées à la collecte des matières résiduelles;
- ✓ Assurer la réception, le traitement et le suivi des différentes demandes, requêtes et plaintes en provenance des citoyens ou de l'entrepreneur responsable de la collecte;
- ✓ Mettre en place des interventions pour prévenir et corriger les problématiques.

À titre d'officier responsable, elle a la charge de l'application du *Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest* et à ce titre, elle est autorisée à émettre tout avis ou constat d'infraction relatif au règlement.

Dans l'exercice de ses fonctions, madame Soucy a le droit de visiter ou d'examiner toute propriété et est également autorisée à fouiller tout contenant et inspecter toute matière destinée à la collecte.

#### **QUESTIONS – COMMENTAIRES – REQUÊTES – PLAINTES en lien avec la collecte et le transport des matières résiduelles**

Nathalie Soucy, inspectrice à la gestion des matières résiduelles  
[nsousy@mrcao.qc.ca](mailto:nsousy@mrcao.qc.ca) **819 339-5671, poste 257**

En terminant, je vous souhaite à tous un heureux temps des fêtes et une bonne et heureuse année 2025.

– 30 –

Source : Marie-Josée Céleste  
Coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles  
MRC d'Abitibi-Ouest

### NOUVELLE RESPONSABILITÉ : COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

**La Sarre, le 13 décembre 2024** – Le 1<sup>er</sup> janvier 2025 marquera le plein déploiement du système modernisé de collecte et le moment où Éco Entreprises Québec deviendra le maître d'œuvre de la collecte sélective au Québec. Cela signifie aussi qu'à compter de cette date, la MRC d'Abitibi-Ouest sera désormais responsable de la collecte, du transport et du transbordement des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire.

En collaboration avec chacune des municipalités, nous avons travaillé ardemment afin d'être prêts et assurer une transition des plus harmonieuses pour chacun d'entre vous. En raison de la grève actuelle de Poste Canada, votre calendrier de collecte vous sera acheminé via les plateformes de communications de vos municipalités respectives (page Facebook, etc.). Vous recevrez néanmoins votre calendrier par la poste, dès que la situation sera rétablie.

Suivant cette nouvelle responsabilité, la MRC d'Abitibi-Ouest a adopté le *Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest* (04-2024), lequel est disponible sur notre site Web : <https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/04-2024-reglement-relatif-a-la-gestion-des-matiere1.pdf>

À cet effet, nous vous prions de porter une attention particulière aux articles suivant :

#### 6.3 Période de dépôt à la rue

La collecte débute dès quatre heures (4 h) et se termine à quatorze heures (14 h), au plus tard.

Les bacs et les contenants autorisés doivent être déposés en bordure de la voie publique au plus tôt à seize heures (16 h) la veille de la collecte et doivent être enlevés au plus tard, 48 heures suivant le jour la collecte.

#### 6.4 Positionnement et accessibilité des bacs

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue pour la collecte, de manière à ne pas constituer une obstruction à l'utilisation et l'entretien de la voie publique (circulation, balayage, déneigement, opération de chargement de la neige). Une autorisation peut être émise par l'officier responsable s'il est impossible de disposer le bac en bordure de rue afin qu'il soit facilement accessible.

Lors de la collecte, les bacs roulants doivent être disposés de manière à être accessibles de façon sécuritaire en respectant les directives suivantes :

- 1° Être mis à la rue la veille de la collecte;
- 2° **Les roues orientées vers le bâtiment;**
- 3° Aucune matière à côté ou dépassant du bac;
- 4° Maintenir un espace libre d'au moins 0,6 mètre tout le tour du bac;
- 5° Sur une route, être à un maximum de trois (3) mètres de la ligne blanche.

### Qu'est-ce qui se passe chez nous !

Les dates des séances **ordinaires** du conseil pour 2025 sont:

|             |            |             |                         |
|-------------|------------|-------------|-------------------------|
| 8 juillet   | 5 août     | 2 septembre | 1 <sup>er</sup> octobre |
| 11 novembre | 2 décembre |             |                         |

Les séances se tiennent toujours à la salle du conseil municipal au 597, avenue Principale, à **19h30**. Pour toute question, demande ou plainte, bien vouloir vous présenter lors d'une séance aux dates citées plus haut.

Il vous est possible en vous rendant sur le site de la MRC d'Abitibi-Ouest, section municipalité d'Authier, de prendre connaissance des :

- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| * Avis publics              | * Procès-verbaux        |
| * Ordres du jour            | * Règlements            |
| * De la Politique familiale | * Plan de développement |
| * Politique différentes     |                         |

Et bien plus encore! Plein d'informations à votre portée!

Pour tout permis de construction, de rénovation, dérogation ou autre, il vous faut obligatoirement un permis. **Monsieur Jean-Guy Hébert**, inspecteur municipal en charge des permis de notre municipalité est la personne à contacter. Vous pouvez le rejoindre par téléphone au **(819) 333-7671** et par courriel au : [inspecteur@poulares.com](mailto:inspecteur@poulares.com).



Vous désirez nous écrire pour des informations? Il est possible de le faire aux adresses courriel suivantes:

|                                |                                                                                        |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Rachel Barbe, directrice       | <a href="mailto:direction@municipaliteauthier.ca">direction@municipaliteauthier.ca</a> |
| Élise Gagnon, adjointe         | <a href="mailto:adjointe@municipaliteauthier.ca">adjointe@municipaliteauthier.ca</a>   |
| Rim Souaied, chargée de projet | <a href="mailto:projet@municipaliteauthier.ca">projet@municipaliteauthier.ca</a>       |

## Dossiers importants

### AVRIL

- ◆ Appel d'offres 2025-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2025;
- ◆ PPA-CE et PPA-ES: demande d'aide financière pour des travaux de creusage de fossés;
- ◆ TECQ: programmation des travaux;
- ◆ Chemin de Bellefeuille—Résolution envoyée au MTQ se rapportant à la vitesse dans ce chemin;
- ◆ Fermeture du sentier pédestre à la Source;
- ◆ Avis de motion et adoption des premiers projets de règlements se rapportant à l'urbanisme;
- ◆ Dépôt du projet « Le cœur vivant d'Authier » dans le cadre Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### MAI

- ◆ Adoption des règlements 2025-02 concernant la délégation de pouvoirs du conseil aux fonctionnaires et employés et, 2025-03 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité d'Authier par un élu et/ou un employé;
- ◆ L'entretien des chemins d'été sera exécuté par Proulx & Genesse Inc., seule soumission reçue;
- ◆ Canadian National ont procédé à des travaux à l'automne 2024. Une facture plus élevée que prévu au départ a été acquittée sous protêt. Une subvention est accordée à la municipalité mais ne couvre pas l'ensemble de la facture. Dossier qui est suivi de près;
- ◆ Avis de motion et adoption des premiers projets de règlements se rapportant à l'urbanisme.



### Programme de remboursement des frais supplémentaires d'inscription pour les non-résidents

**Le programme a pour but de rembourser aux citoyens, les frais supplémentaires pour non-résidents occasionnés par leur inscription, à des activités offertes dans une autre municipalité.**

**Pour information, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 782-3093 ou visiter le site internet de la municipalité soit le [authier.ao.ca](http://authier.ao.ca) dans l'onglet actualité...!**



(SUITE)

## Sécurité des piscines : ce que dit le règlement

### Piscine à la maison? Soyez conforme au règlement!

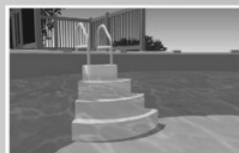
Pour prévenir les risques de noyade chez les enfants, le Règlement québécois sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique à toutes les piscines contenant 60 cm d'eau ou plus

(creusées, hors terre, démontables, spas > 2000 L).

 Principales règles à respecter :

- ✓ Clôture obligatoire (hauteur min. 1,2 m, sans prise d'escalade)
- ✓ Portes avec loquet automatique à 1,5 m du sol
- ✓ Échelles sécurisées avec portière ou clôture
- ✓ Équipements à plus de 1 m de la piscine
- ✓ Aucune structure (niche, mur, jeu) à moins de 1 m
  - ✓ Fenêtres et terrasses bien encadrées
- ✓ Permis municipal requis pour tout ajout/modification
-  Toutes les piscines installées avant novembre 2010 doivent être conformes au plus tard le 30 septembre 2025.

⚠ Non-respect = amende de 500 \$ à 1 000 \$ 



## JUIN

- ◆ Adoption du Règlement 2025-04 relatif au Plan d'urbanisme;
- ◆ Adoption du Règlement 2025-05 relatif au zonage;
- ◆ Adoption du Règlement 2025-06 relatif au lotissement;
- ◆ Adoption du Règlement 2025-07 relatif à la construction;
- ◆ Adoption du Règlement 2025-08 relatif à la gestion des règlements d'urbanisme;
- ◆ Adoption du Règlement 2025-09 relatif aux dérogations mineures;
- ◆ Adoption du Règlement 2025-10 relatif aux conditions de délivrance des permis de construction;
- ◆ Adoption d'un Plan de sécurité civile.

Les dates pour les deux derniers versements  
pour acquitter vos taxes 2025 sont les :

25 Juillet 2025

25 Septembre 2025

Le bureau est ouvert tout l'été, mais afin de tenir compte des vacances des employés, nous vous suggérons d'appeler au bureau avant de vous déplacer.

Merci de votre collaboration et bon été!

Bonne nouvelle



## Le coeur vivant d'Authier



La municipalité d'Authier est fière d'annoncer que son projet d'aménagement extérieur du salon communautaire a été accepté dans le cadre du PSPS de la MRC d'Abitibi-Ouest. Dès cet été, des travaux seront réalisés afin de créer un espace accueillant, accessible et verdoyant devant notre bâtiment communautaire.

Installation de bancs, de tables, de zones ombragées. Plantations d'arbustes et éclairage extérieur. Un lieu pensé pour favoriser les rencontres, les événements et la vie de village.

Merci à tous ceux et celles qui soutiennent la vitalité de notre milieu.  
Restez à l'affût pour la suite et l'inauguration.



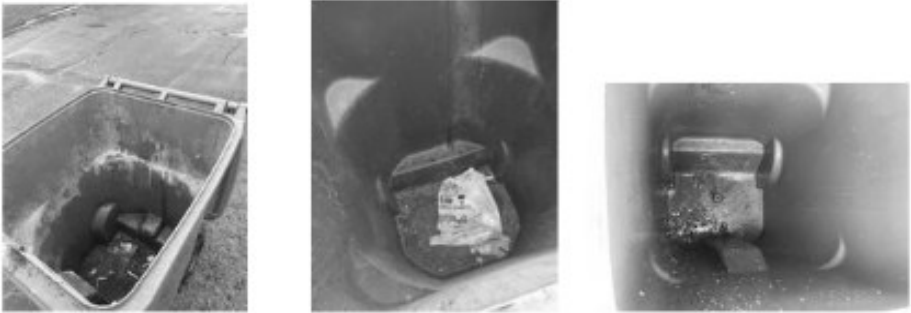
**Abitibi  
OUEST**



**COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**LAVAGE DE BAC**

Une Image  
vaut milles mots !



**Il est temps de prendre soin de votre bac.**

**Nous avons constaté que BEAUCOUP de gens négligent  
l'hygiène de leurs bacs autant le vert que le bleu.**

**NATHALIE SOUCY**  
Inspectrice à la gestion des  
matières résiduelles

 (819) 339-5671 # 257

 [nsoucy@mrcao.qc.ca](mailto:nsoucy@mrcao.qc.ca)



# Abitibi OUEST



## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Un sac réutilisable... on ne le jette pas !**



**Reçus au CVMR dans la collecte du recyclage.**





Ils sont faits pour être réutilisés encore et encore.  
Les jeter, c'est retourner en arrière.

**NATHALIE SOUCY**  
Inspectrice à la gestion des matières résiduelles

(819) 339-5671 # 257

nsoucy@mrcocq.ca



## Prévention des feux de forêt : Protégeons nos forêts, notre avenir

Chaque année, des milliers d'hectares de forêts canadiennes partent en fumée. La majorité des feux de forêt sont causés par l'activité humaine. Un simple geste peut déclencher un incendie... mais un bon réflexe peut l'éviter.

▲ Pourquoi prévenir ?

Les feux menacent nos communautés, notre faune, et notre air. Les incendies coûtent des millions de dollars à contrôler chaque année.

La nature met des décennies à se régénérer.

⦿ À faire et ne pas faire :

- ✓ Éteignez complètement vos feux de camp avec de l'eau et de la terre.
- ✓ Gardez un seau d'eau ou un extincteur à proximité.
- ✓ Suivez les interdictions de feu locales.
- ✗ Ne jetez jamais vos mégots au sol ou par la fenêtre d'un véhicule.
- ✗ N'utilisez pas d'équipement motorisé à essence sans précautions en forêt.
- ✗ Ne laissez jamais un feu sans surveillance.

👉 Ensemble, soyons vigilants :

Informez-vous sur les conditions de risque de feu dans votre région (via [sopfeu.qc.ca](http://sopfeu.qc.ca) ou le site de votre province). En cas de doute, abstenez-vous d'allumer un feu.

🔥 Un feu évité, c'est une forêt préservée.



**PAS DE CIGARETTE EN FORÊT**  
ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture



**PAS DE COMBUSTIBLE CONTRE LA MAISON**  
bois, fuel, gaz...



**PAS DE TRAVAUX SOURCE D'ÉTINCELLES**  
les jours à risque



**FEU INTERDIT À MOINS DE 200 MÈTRES DES MASSIFS BOISÉS**



**CAMPEZ UNIQUEMENT DANS LES LIEUX AUTORISÉS, SÉCURISÉS ET PROTÉGÉS**



**RESPECTER LES INTERDICTIONS D'ACCÈS EN PÉRIODE DE RISQUE**  
vent, sécheresse,...

## Musée école du rang 2

 RE-VIVRE les écoles de rang... comme si la cloche venait juste de sonner ! 



C'est lundi le 9 juin 2025 que le Musée École du rang 2 d'Authier a officiellement lancé sa toute nouvelle exposition : Re-vivre les écoles de rang. Une plongée au cœur de la vie scolaire d'autrefois, où l'odeur de la craie et le tic-tac de l'horloge résonnent encore dans les murs (sans punition au tableau, promis !).

Merci à toutes les personnes présentes lors du lancement. Vous avez contribué à faire de cet événement une vraie classe de maîtres ! L'ambiance était à la fois chaleureuse et pleine de souvenirs partagés, comme une bonne récréation entre amis...

Mais avec plus de photos et moins de boue ! 😊 L'exposition est maintenant ouverte! Que vous soyez un ancien élève de rang, un amoureux d'histoire ou un visiteur curieux, vous êtes tous invités à re-vivre avec nous une page fascinante du passé.

📍 269, chemin du 2e Rang à Authier  
(Route 111 qui relie Amos à La Sarre)

🕒 Horaire :

12, 13 et 14 juin de 9h à 16h30

À partir du 21 juin 2025, tous les jours de la semaine de 9h à 16h30

📞 Réservations : 819-782-2107

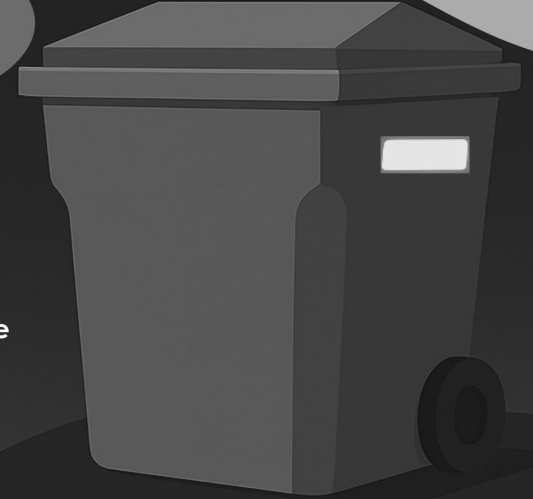


COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## AVEZ-VOUS VOS RÉFLECTEURS ?

Installez un réflecteur ou un autocollant réfléchissant sur les côtés de vos bacs.

Positionnez le à environ 30 à 50 cm du haut du bac, sur une surface propre et lisse.



- \* Les camions de collecte passent tôt le matin, souvent avant le lever du jour.
- \* Un bac peu visible peut être oublié ou entraîner un risque pour la sécurité.
- \* Un simple réflecteur permet un repérage rapide et sécuritaire.

Pourquoi est-ce important?



(819) 339-5671 # 257

nsoucy@mrcao.qc.ca

Inspectrice à la gestion  
des matières résiduelles

NATHALIE SOUCY



**Abitibi OUEST**

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES





**DÉGAGEMENT**

ÉTÉ COMME HIVER

**ATTENTION**



Vos bacs doivent être accessibles pour être vidés !



À certains endroits, il est impossible pour notre fournisseur de procéder à la collecte des bacs, en raison d'équipements sportifs ou autres éléments qui se trouvent à proximité ou dans la rue. Certains incidents ont même occasionné des bris sur le camion.

Ils ne seront pas ramassés si l'espace n'est pas suffisant pour que le camion accède à vos bacs. Nous vous invitons à ranger les équipements sportifs sur leur terrain pour éviter des accidents dont vous pourriez être tenus responsable.

Merci de nous aider à mieux vous servir en toute sécurité.

**NATHALIE SOUCY**  
Inspectrice à la gestion des matières résiduelles

(819) 339-5671 # 257

nsoucy@mrcao.qc.ca

## Théâtre d'été « La vieille grange »

*Venez revivre le passé!*





*Le testament*

C'est avec un grand plaisir que la Troupe de théâtre de "La vieille grange" vous invite à suivre *Le testament*. Cette pièce de théâtre interactive relate avec humour le quotidien des Abitibiens dans les années 50. Les différents personnages sont impatients de vous transporter dans leur univers peuplé de situations cocasses. Nous vous invitons à inscrire cette activité à votre agenda. Les représentations auront lieu tous les mercredis et dimanches du 2 juillet au 3 août dans la grange de Colombourg au 630, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rang, Macamic (Secteur Colombourg) J0Z 2S0.

**Thème:** *Le testament*

**Dates:** 2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 30 juillet et 3 août

**Début des représentations à 14h**  
**Ouverture des portes à 13h, musique folklorique!**

**Argent comptant seulement**  
**Entrée: 10\$ / adulte et 5\$ / enfant**  
**Après la représentation:**  
**Visite libre du musée, breuvages et grignotines**

Pour information:  
Ville de Macamic, 819 782-4604 poste 275  
Loisirs et culture Macamic

Les comédiens sont:

- Sylvie Deschênes (Auteur du texte),
- Jocelyne Bedard,
- Élise Gagnon
- Alain Desrochers.





## Comité Bellefeuille

Bonjour à tous !

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à la préparation des cahiers des charges pour les travaux sylvicoles non commerciaux et pour les opérations forestières pour l'année 2025-2026. Nous avons procédé à une consultation publique, le 2 juin dernier, du plan d'aménagement forestier intégré tactique 2025-2030 et opérationnel (PAFIT-PAFIO) de l'entente de délégation Authier et Authier-Nord. Suite la consultation publique, se terminant le 18 juin, nous pourrions finaliser les cahiers des charges pour ensuite déposer ceux-ci sur le site du SEAO

Pour vous éclairer sur le PAFIT et le PAFIO, voici une brève description des ces termes :

**PAFIT** : ce document contient notamment un portrait du territoire, les objectifs et stratégies d'aménagement forestier, les résultats de calcul de possibilité forestière ainsi que divers enjeux en lien avec l'aménagement forestier.

**PAFIO** : celui-ci présente les coupes de bois, travaux de voirie et autres activités forestières prévues sur le territoire sous entente de délégation.

Les travaux devraient débuter, suite à l'obtention des permis du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Sur ce, je vous souhaite un bel été !

Édith Coulombe,  
Adjointe administrative

*Edith Coulombe*

## Science participative : aidez-nous à documenter la présence des amphibiens et des reptiles en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie !

Le Québec compte 36 espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles (herpétofaune). Ces espèces comprennent un crapaud, des grenouilles, des rainettes, des salamandres, des couleuvres et des tortues. Fait intéressant, la limite de répartition de plusieurs de ces espèces se situe en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie. Amphibia-Nature documente actuellement la répartition de l'herpétofaune dans cette région (biogéographie), notamment la présence des couleuvres et des tortues d'eau douce.

### Vous avez aperçu un amphibien ou un reptile ?

Vous pouvez signaler vos observations à Amphibia-Nature qui confirmera l'identification de l'espèce et pourra répondre à vos questions. Tout signalement, récent ou passé, est pertinent s'il est accompagné d'une photo, d'une date et d'un lieu d'observation. Ces données permettront d'accroître nos connaissances sur la répartition des espèces et seront utiles à des fins de conservation des habitats et de sensibilisation du public.



*Une couleuvre à collier du Nord.*



*Une tortue des bois en déplacement.*

### Pour communiquer avec nous :

Pour nous signaler la présence d'un amphibien ou d'un reptile (vivant, blessé ou mort) et nous faire parvenir une photo, vous pouvez nous contacter par courriel : [info@amphibia-nature.org](mailto:info@amphibia-nature.org)

Vous pouvez aussi nous joindre au 418-408-5884 ou au 438-491-1914.

Ce projet de science citoyenne est réalisé sur une base bénévole.

Amphibia-Nature est un groupe de recherche spécialisé œuvrant au Québec. Pour en savoir plus sur les amphibiens et les reptiles :

<https://www.amphibia-nature.org/>

